



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

A2: Produits à base d'eau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Conforme à OSHA 29 CFR 1910.1200 et SIMDUT 2015 (HPR))

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

The QUIKRETE® Companies
5 Concourse Parkway, Suite 1900
Atlanta, GA 30328

Numéro de Téléphone d'Urgence
INFOTRAC 800 535-5053
Numéro de téléphone pour informations
800 282-5828

SDS A2
Révision: oct.-25

QUIKRETE® Nom du Produit

N° code

STUC LIQUIDE	1320 / 1321 / 1322
RÉPARATION DE STUC	8650-05, -10, -11
PATCH PRÉ-MÉLANGÉ EN STUC	8650-32
PÂTE DE COLMATAGE POUR BÉTON	8650-35, -36

Utilisation du produit: Revêtement extérieur acrylique et matériau de réparation.

CONSULTEZ LA RÉVISION LA PLUS RÉCENTE DE CE DOCUMENT SUR WWW.QUIKRETE.COM.

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : Polymère acrylique

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation de la peau – Catégorie 2

Irritation aux yeux – Catégorie 2B

Toxicité ciblée sur un organe particulier—Exposition Unique – Catégorie 2

Toxicité orale aiguë – Catégorie 4

Cancérogénicité – Catégorie 1A

2.2a Mot de signallement DANGER!

2.2b Mentions de danger

Provoque une irritation de la peau et des yeux

Peut causer des dommages aux poumons en cas d'inhalation répétée ou prolongée de poussières.

Nocif en cas d'ingestion

Peut provoquer le cancer par inhalation chronique de poussière

2.2c Pictogrammes

QUIKRETE®**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™****2.2d Mentions de danger**

Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises.

Portez des gants imperméables, comme le nitrile. Portez une protection pour les yeux et des vêtements de protection.

Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit.

Lavez-vous avec soin après la manipulation.

Utilisez uniquement dans un endroit avec une bonne ventilation.

Ne respirez pas les vapeurs.

Si sur votre peau (ou vos cheveux): Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-les avant de les réutiliser. Rincez la peau ou les cheveux à l'eau.

Si dans vos yeux: Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez vos verres de contact, le cas échéant, et si vous êtes en position de le faire. Continuez à rincer.

Si respiré: Déplacez-vous à l'air frais et installez-vous confortablement.

Si avalé: Rincez la bouche, ne PAS faire vomir.

Si vous remarquez une irritation significative de la peau, consultez un médecin sans attendre.

Consultez rapidement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.

Entreposez dans un endroit bien aéré. Assurez-vous que le contenant est bien fermé.

Disposez des contenants en respectant les règlements locaux.

2.3 Renseignements supplémentaires

2.3a HNOG – Dangers divers: Non Applicable

2.3b Toxicité aiguë inconnue: Aucune

SECTION III – INGRÉDIENTS DANGEREUX/RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATEURS

<u>Composants dangereux</u>	<u>CAS N°</u>	<u>% par poids</u>
Carbonate de calcium	1317-65-3	70-80
Eau	7732-18-5	15-40
Résine de polymère	Sans danger	10-20
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	7-13
Le Dioxyde de Titane	13463-67-7	1-2
Phtalate de Butylbenzyle	85-68-7	1-2

Les gammes de composition sont fournies en raison de la variabilité entre lots.

Aucun des constituants de ce produit n'est de toxicité inconnue.



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

SECTION IV – MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures de premiers secours**Informations générales:**

Après l'inhalation: Si la personne est inconsciente, placez-la sur le côté dans une position stable pour la transporter.

Après un contact avec la peau: Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-les avant de les réutiliser. Rincez la peau ou les cheveux à l'eau.

Après un contact avec les yeux: Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez vos verres de contact, le cas échéant, et si vous êtes en position de le faire. Continuez à rincer.

En cas d'avalément: Traitez de façon symptomatique. Consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à quelqu'un qui est inconscient.

4.2 Principaux symptômes/effets, aigus et différés

Inhalation: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau: Peut provoquer une irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion de grandes quantités. L'ingestion peut provoquer une gêne et/ou une détresse, des nausées ou des vomissements.

4.3 Symptômes aigus/à retardement: Consultez rapidement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.

SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Inflammabilité du produit: Ininflammable et incombustible

5.2 Moyens d'extinction appropriés: Traitez pour les matériaux environnants

5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Aucun

5.3a Produits de combustion: Aucun

5.3b Risques d'explosion en présence de substances diverses: Non-explosif en cas de coups

SECTION VI – MESURES POUR DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Portez un équipement de protection (voir section VIII). Les personnes non protégées doivent rester éloignées.



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ne pas rejeter dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines. Éliminer les matériaux et les contenants non utilisés conformément à la réglementation.

SECTION VII – MESURES DE PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN MATIÈRE DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE

7.1 Manipulation

Précautions à prendre pour garantir une manipulation sans danger: Assurez une bonne ventilation/évacuation du poste de travail. Portez un ÉPI approprié (voir section 8).

7.2 Entreposage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage: TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Bien refermer le récipient et éviter l'exposition à l'humidité. Éviter tout contact avec l'eau avant utilisation afin de préserver son efficacité.

SECTION VIII – MESURES À PRENDRE POUR LE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Composants avec des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail :

Composants dangereux	N° CAS	PEL (OSHA) mg/M ³	VLE (ACGIH) mg/M ³
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	0.05	0.025 (Resp)

8.2 Contrôles de l'exposition

Utilisez une ventilation appropriée afin de conserver les taux d'exposition sous les limites d'exposition recommandées.

8.3 Mesures générales de protection et d'hygiène

Maintenez à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirez immédiatement les vêtements souillés ou contaminés. Lavez toujours les mains avant les pauses et en fin de travail. Évitez tout contact avec les yeux ou la peau.

8.3a Équipement de protection personnelle**Protection pour les mains:**

Portez des gants de la longueur appropriée afin de bien vous protéger en cas d'éclaboussures. Les gants en nitrile, néoprène et PVC offrent une protection adéquate en cas de contact accidentel.

Protection oculaire:

Portez une protection oculaire appropriée (des lunettes de protection bien ajustées pour vous protéger contre la poussière et les éclaboussures).

Protection respiratoire :

Non nécessaire en utilisation normale



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

SECTION IX – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES

Informations générales

(a) État physique:	Paste
(b) Couleur:	Tan
(c) Odeur:	Ammonia
(d) Point de fusion / Point de congélation:	Non Disponible
(e) Inflammabilité:	Inflammable
(f) Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosion:	Non Disponible
(g) Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion:	Non Disponible
(h) Point d'éclair:	>100 °C (>212 °F)
(i) La température d'auto-inflammation:	Non Disponible
(j) Température de décomposition:	Pas connu
(k) pH:	7.0 – 9.0
(l) Viscosité cinématique:	Non Disponible
(m) Solubilité:	Légèrement soluble
(n) Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique):	Pas connu
(o) La pression de vapeur:	<1 (Water)
(p) Densité/Densité relative:	1.0 – 1.2 g/mL
(q) Densité de vapeur relative:	Pas connu
(r) Caractéristiques des particules:	Pas connu
(s) Teneur en COV:	<20 g/L selon la méthode 24 de l'EPA

SECTION X – Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage. Conserver au sec.

10.3 Possibilité de réaction dangereuse

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Décomposition thermique / Conditions à éviter

Aucune décomposition en cas d'utilisation conforme.

10.5 Matières incompatibles

Trifluorure de brome, lithium

10.6 Décomposition dangereuse ou sous-produits

Inconnu

SECTION XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

11.1 Voies privilégiées d'administration: Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation ou ingestion.

11.2 Symptômes associés aux caractéristiques physiques/chimiques/toxicologiques :

Inhalation: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau: Peut provoquer une irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion de grandes quantités. L'ingestion peut provoquer une gêne et/ou une détresse, des nausées ou des vomissements.

11.3 Effets différés et immédiats connus ainsi que les effets chroniques induits par une exposition à court et à long termes

À court terme

Corrosion/irritation cutanée: Peut provoquer une irritation cutanée.

Domages/irritations graves aux yeux: Peut provoquer une irritation oculaire.

Sensibilisation respiratoire: Non disponible

Sensibilisation de la peau: Non disponible

Toxicité ciblée sur un organe particulier—Exposition Unique: Non disponible

Risque d'aspiration: Non disponible

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion

Long terme

Cancérogénicité: Peut provoquer le cancer par inhalation chronique de poussière

Mutagénicité des cellules germinales: Non disponible

Toxicité de la reproduction: Non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées Catégorie 2: Peut causer des dommages aux poumons en cas d'inhalation répétée ou prolongée de poussières.

Effets antagonistes/synergiques: Non disponible.

SECTION XII – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour le milieu aquatique. Empêcher le produit non dilué ou en grande quantité de pénétrer dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts. Ne doit pas atteindre les plans d'eau ou les fossés de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

12.2 Persistance et dégradabilité

Dissous dans l'eau

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Non prévu.

12.4 Mobilité dans le sol

SDS A2

QUIKRETE Companies, LLC

10/29/2025



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

Ce produit devrait avoir une très grande mobilité dans le sol. Il n'est pas absorbé par la plupart des types de sols.

12.5 Autres effets nocifs

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

13.1 Méthode d'élimination des déchets

L'emballage et le matériau peuvent être mis en décharge ; toutefois, le matériau doit être recouvert afin de minimiser la production de poussières en suspension dans l'air. Ce produit n'est pas classé comme déchet dangereux au sens de la RCRA (40CFR 261) ou de la CERCLA (40CFR 117 et 302). L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations locales, régionales et fédérales.

13.2 Autres considérations pour l'élimination des emballages vides non nettoyés

Recommandations: Jeter en respectant les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux.

Agent nettoyant recommandé: Eau, agents nettoyants si nécessaire.

SECTION XIV – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

	DOT (É.-U.)	TMD (Canada)
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé
Désignation officielle de transport ONU	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé	Non réglementé
Groupe d'emballage (le cas échéant)	Non réglementé	Non réglementé

14.1 Dangers pour l'environnement :

Non disponible

14.2 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non disponible

14.3 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises.

SECTION XV – AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement/législation spécifique aux produits chimiques

Canada

Classification SIMDUT: Considérée comme une matière dangereuse au sens de la Loi sur les produits dangereux, telle que définie par le Règlement sur les produits dangereux, et assujettie aux exigences du document d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) de Santé Canada. Ce document est conforme aux exigences du SIMDUT de la Loi sur les produits dangereux (LPD) et du RPD.

**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™****15.2 Norme fédérale (É.-U.)****Composants SARA 302/311/312/313**

Aucun produit chimique contenu dans ce matériau n'est soumis aux exigences de déclaration du titre III de la SARA, articles 302, 311, 312 ou 313.

15.3 Lois de droit de connaître des États**California Prop. 65 Components**

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris silice cristalline, identifiées par l'Etat de Californie comme pouvant causer le cancer, et éthylène glycol, reconnu par l'Etat de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

15.4 Inventaire mondial

LIS Tous les composants de ce produit se retrouvent sur la liste LIS canadienne.

TSCA n° : Tous les composants sont énumérés dans l'inventaire TSCA.

SECTION XVI – AUTRES INFORMATIONS

Dernière mise à jour : octobre 29, 2025

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ: Nous considérons que les déclarations, informations techniques et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes, mais elles sont données sans aucune garantie. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique telle que fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en association avec une autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations pour l'usage particulier qu'il en fera. Nous déclinons toute responsabilité quant aux effets nocifs pouvant résulter d'une exposition à la silice contenue dans nos produits.

Préparé par

The QUIKRETE Companies, LLC

Fin de la FDS